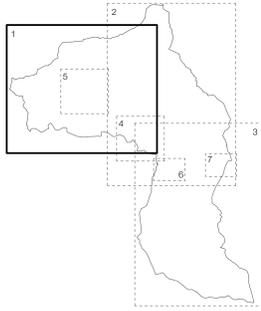




Commune de Saint Vincent sur Jabron

P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)



Plan de zonage Nord-Ouest 5.1

Echelle : 1/5000

| | | |
|--|-------------------------|--------------------------|
| Projet arrêté par délibération du conseil municipal du : | Révisions Modifications | Mises à jour du document |
| 13/07/2019 | | |
| Approuvé par délibération du conseil municipal du : | | |
| 01/02/2020 | | |

urbaniste : Kub - Atelier L'Avantposte, 15 bis place du Bourguet, 04300 Forcalquier

Légende :

- Zone urbaine de coeur de village
- Zones urbaines d'extensions lâches du village et hameaux
- Zones à urbaniser d'habitat, d'équipements et de services
- Zone à urbaniser pour l'accueil d'activités artisanales
- Zones agricoles où les bâtiments d'exploitation sont admis
- Zones agricoles protégées inconstructibles
- Zones naturelles
- Secteurs naturels de protection renforcée
- Zone d'implantation des extensions des constructions principales en A et N
- Servitude de périmètre (validité : 5 ans) d'attente de projet d'aménagement global
- Emprise maximale de construction en zone UC
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé pour voirie publique, ouvrage public, installation d'intérêt général, espace vert ou contraintes écologiques
- code du bénéficiaire
- numéro de l'emplacement réservé
- Élément (ponctuel) à protéger au titre de l'article L. 151-19 du code de l'urbanisme
- Élément (grande surface) à protéger au titre de l'article L. 151-19 du code de l'urbanisme
- Ruine ou bâtiment isolé identifié dans la liste en annexe n°2 du règlement

